



Obstacle juridique classement sans suite

Par **hanalou08**, le **12/06/2017** à **13:44**

Bonjour,

J ai déposé plainte pour non paiement de pension alimentaire.

Pour résumé, j ai la résidence habituelle de l enfant chez moi avec obligation pour le père de payer une pension alimentaire.

Ce dernier ne la paye pas depuis le jugement. Je fais appel à la caf puis à un huissier, Monsieur a organisé son insolvabilité.

Je porte plainte.

Je viens de recevoir un avis de classement au motif d un obstacle juridique!

Je comprends bien ce que cela veut dire. Ce que je ne comprends pas c est pourquoi? Quel peut être l obstacle juridique quand un juge vous ordonne de payer une pension et que vous ne vous exécutez pas?

Toutes vos réponses sont les bienvenues

Merci

Par **Visiteur**, le **12/06/2017** à **17:12**

Bonjour,

Il faut répondre en demandant la nature de "l'obstacle" !